



*Association pour l'Etude et la protection
des Vertébrés des petites Antilles*

Essai d'inventaire des Iguanes (*Iguana iguana* et *I. delicatissima*) dans l'archipel Guadeloupéen.

Etude Parc National de la Guadeloupe/AEVA



Iguane des Antilles

Rapport AEVA n°1
Mars 1994



*Association pour l'Etude et la protection
des Vertébrés des petites Antilles*

Essai d'inventaire des Iguanes (*Iguana iguana* et *I. delicatissima*) dans l'archipel Guadeloupéen.

Etude Parc National de la Guadeloupe/AEVA

M. Breuil
B. Thiébot

Rapport AEVA n°1
Mars 1994

ESSAI D'INVENTAIRE DES IGUANES (*IGUANA IGUANA* ET *IGUANA DELICATISSIMA*) DANS L'ARCHIPEL GUADELOUPÉEN

Les iguanes sont des Reptiles végétariens qui fréquentent le bord des rivières, les ravines, les forêts, les falaises côtières et les mangroves. Les Petites Antilles abritent deux espèces d'iguanes. La première, l'iguane vert ou iguane commun (*Iguana iguana*) se rencontre également en Amérique centrale et dans le nord de l'Amérique du Sud. La seconde, l'iguane antillais (*Iguana delicatissima*) est une espèce endémique des Petites Antilles. Ces deux espèces sont actuellement complètement protégées depuis 1989.

I. DIFFÉRENCES ENTRE LES DEUX ESPÈCES

La détermination de ces iguanes pose parfois quelques problèmes. Certains individus, très méfiants, ne sont visibles qu'un court instant ; en revanche d'autres peuvent être observés à loisir. Quand ces animaux sont dans les arbres, les feuilles et les branchages masquent parfois les caractères diagnostiques. Ces deux espèces, morphologiquement proches, se différencient par plusieurs caractères, mais un seul est réputé fiable en toutes circonstances. Chez *Iguana iguana*, il existe une plaque subtympanique qui est séparée du bord inférieur du tympan par un maximum de 12 écailles. Cette plaque mesure au moins 80 % du diamètre maximal du tympan (Lazell, 1973). Chez les vieux mâles de cette espèce, elle peut atteindre la taille d'une pièce de 5 francs ce qui la rend facilement visible. Elle est prolongée antérieurement par des écailles de petite taille. Cette plaque est d'autant plus grande que l'individu est âgé. Chez *Iguana delicatissima*, cette écaille subtympanique de grande taille n'existe pas, elle est remplacée par une série d'écailles labiales plus ou moins isodiamétriques.

L'observation, dans l'archipel Guadeloupéen et à la Dominique, de plusieurs centaines d'iguanes des deux espèces en relation avec l'étude des collections d'iguanes du MNHN nous a permis d'établir d'autres critères de différenciation.

Ainsi, tous les iguanes verts (*Iguana iguana*) adultes que nous avons observés possèdent une queue annelée (vert-gris plus ou moins prononcé, noire) alors que tous les iguanes antillais (*Iguana delicatissima*) possèdent une queue marron unie ou verte, en accord avec la coloration dorsale. De plus, la coloration générale du corps est différente. L'iguane vert présente une coloration dorsale vert-gris avec des rayures verticales ou des mouchetures plus ou moins prononcées. Les couleurs sont d'autant plus vives que l'animal vient de muer. Chez l'iguane antillais, la coloration des femelles, juste après la mue, est vert pomme, sans aucun dessin. Chez les mâles, elle est marron. Avec le temps et les frottements contre les branches des arbres, cette coloration verte tourne au brunâtre, l'individu peut être alors vert avec des stries brunes ou alors présente des marbrures ; la coloration finale est brunâtre uniforme.

Par ailleurs, la dernière grosse écaille de la rangée labiale se situe en avant du tympan chez *Iguana delicatissima* ; au contraire la plaque subtympanique d'*Iguana iguana* se situe à la verticale ou en arrière du tympan. La plaque subtympanique d'*Iguana iguana* semble homologue de la dernière grosse écaille labiale de *Iguana delicatissima*. Un autre critère, indépendant de la disposition et de la taille de ces écailles est leur surface ; elle est plate chez *Iguana iguana* et bombée chez *Iguana delicatissima*. Ainsi, chez cette dernière espèce, les écailles labiales apparaissent plus séparées les unes des autres. Il en est de même pour toutes les écailles céphaliques. Les caractéristiques des écailles donnent à *Iguana delicatissima* une tête à l'allure bosselée (annexes I et II).

II. BUTS DE L'ÉTUDE :

Dans l'archipel Guadeloupéen, la répartition des iguanes est peu connue, seules quelques localités sont mentionnées (Lazell, 1973) : Ilet Pigeon et côte adjacente sous le vent (*Iguana iguana*), Bois Eusèbe (Grande-Terre), La Désirade (*Iguana*

delicatissima), les Saintes (Terre de Haut et Terre de Bas) ; des iguanes indéterminés ont été signalés sur la côte au vent de la Guadeloupe (Bois Debout). Quelques *Iguana iguana* ont toujours été connus du Fort Saint-Charles qui se situe à moins de 2 km du massif de Houëlmonst où cette espèce a été signalée (Curat, 1980). Depuis une vingtaine d'années, aux dires des habitants, l'iguane vert devient de plus en plus commun sur la ville de Basse-Terre (Breuil et Sastre, 1993).

Le but de cette mission a été de préciser la répartition de l'Iguane antillais (*Iguana delicatissima*) dans l'archipel Guadeloupéen et ses relations avec l'iguane commun (*Iguana iguana*). Cet inventaire est nécessaire avant d'entamer des études sur la biologie et l'écologie comparée de ces deux espèces. Ce travail est d'autant plus intéressant que les deux espèces d'iguanes s'hybrident aux Saintes (Breuil et Sastre, 1993) et sur la Guadeloupe même (Breuil, obs. pers. été 1993) et que cette hybridation est sans doute un facteur de disparition de l'iguane antillais dans les lieux où ces deux espèces cohabitent. En parallèle avec cet inventaire, une caractérisation des biotopes s'impose, il est aussi souhaitable d'estimer la taille des populations ainsi que les possibilités d'alimentation pour chacune d'entre elles. La survie de ces populations dépend beaucoup de la nature du milieu dans lequel elles évoluent, mais aussi des facteurs de destruction directe (consommation alimentaire par l'homme, utilisation comme "quimbois", victime du trafic routier, destruction par les chiens et les chats).

III. MÉTHODOLOGIE :

La prospection sur le terrain a été effectuée à partir des renseignements que nous avons déjà pus obtenir (animaux trouvés écrasés, témoignages, données diverses...) mais aussi par la prospection systématique des sites qui nous semblent favorables (mangroves, ravines, plages avec falaises...). Sur la Guadeloupe "continentale", la frange littorale, avec les ravines qui se jettent à la mer, a été privilégiée car plus facile d'accès et correspondant aux milieux de prédilection de ces animaux. L'approche s'est faite par la terre, mais aussi par la mer ; cette dernière est nécessaire notamment au niveau des falaises ou dans les mangroves. L'intérieur des terres a été visité en remontant les ravines. En saison humide, les populations ont tendance à se disperser, alors que durant le Carême, les individus sont plus littoraux. Dans les milieux visités, les arbres, les arbustes et sol ont été explorés à la jumelle. Le meilleur moment pour repérer les iguanes est le matin quand ils prennent leur bain de soleil avant de s'alimenter et en fin d'après midi. Durant les heures les plus chaudes, ils demeurent à l'ombre dans le feuillage et sont le plus souvent invisibles.

IV. ZONES PROSPECTÉES

Grande Terre

Gosier : Route des phares et balises
Quartier de Périnet
Pointe de la verdure et zones de hôtels
Saint-Félix, Pointe Canot
Petit-Havre, ancien fort
Morne à l'eau (zone de Bellevue au sw)
Bois Eusèbe
Rivière salée
Mangrove du Raizet, au sud de la piste

Basse-Terre :

Zone littorale d'Arnouville au Port autonome de Jarry
Petit-Bourg, Pointe à Bacchus
Zone littorale, de Petit-Bourg à l'agglomération de Goyave

Sainte-Marie : Pointe du Carénage à la plage de Roseau
 Falaise le long de la N1
 Ravine
 Zone de l'ancienne distillerie
 Domaine de la distillerie Mon Repos

Capesterre-Belle-Eau : Rivière de la Capesterre
 Rivière du Pérou
 Rivière du Grand Carbet
 (Routhiers, Fonds Cacao)

Vieux-Fort : route du Phare
 Ravine de derrière le Morne
 Marina de Rivière Sens

Basse-Terre: Fort Saint Charles et le Galion
 Jardin Botanique
 Jardin de la Préfecture
 Jardin du Carmel
 Rivière aux Herbes (Saint-Phy)

Bouillante : Zone littorale de La plage de Malendure à Pointe à Zombi

Deshaies : le Gros Morne
 Zone littorale de anse Deshaies à Fort Royal

Iles et îlets prospectés

-Petit-Cul de Sac Marin : Ilet Feuille
 Ilet Chasse
 Ilet Boissard
 Ilet "sans nom"
 Ilet à Cochons

Ilet à Kahouanne
 Îlets à Goyave ou de Pigeon
 Ilet à Fajou

Les Saintes
 La Désirade, les îles de la Petite Terre

V. RÉSULTATS

Les informations dont nous disposons sont de 5 sortes:

- L'observation par nos soins de populations d'iguanes et/ou d'individus isolés,
- La découverte d'individus écrasés sur les routes, sans que des populations proches soient connues,
- Des témoignages indiquant la présence d'iguanes (population, individu isolé, individu écrasé), mais que nous n'avons pu confirmer malgré des prospections intensives,
- Des témoignages accompagnés de photographies d'iguanes
- Des déplacements par l'homme d'iguanes entre différents points.

Nos efforts de prospection se sont portés principalement sur l'exploration des îles, des îlets et sur la côte au vent de la Basse-Terre.

V.RESULTATS

V. 1 ILES ET ÎLETS

1. La Désirade (non cartographiée):

Cette île abrite une grande population d'*Iguana delicatissima* qui semble essentiellement inféodée à la côte sud. Les populations d'iguanes se trouvent sur le littoral dans les zones de végétation (Côté est : Léproserie, La Savane, Petite Rivière, Le Phare ; côté ouest : Le Débarcadère, La Tranchée aux Canons). Les iguanes isolés, observés en train de se chauffer au soleil le long de la D207, se localisent essentiellement dans les zones buissonnantes et arborées. Deux zones de ponte ont été découvertes : Plage de la Savane et de Petite Rivière (activité de creusement d'une femelle, le 25/07/1993).

L'effectif de la population de la Désirade est important, les données dont nous disposons sont trop fragmentaires pour tenter une estimation (2000 Mark Day com. pers). Ces observations préliminaires indiquent une association d'*Iguana delicatissima* avec la végétation littorale. Les iguanes sont observables sporadiquement dans les ravines du plateau. Ils affectionnent aussi les manguiers et se rencontrent aussi dans les jardins. Bien qu'ils y causent quelques dégâts, ils semblent moins problématiques qu'aux Saintes.

Au printemps 93, des iguanes ont été capturés et relâchés par Mark Day pour les mesurer et réaliser différents prélèvements pour des analyses génétiques.

2. Iles de la Petite Terre (non cartographiées)

Durant le Carême 1993 une estimation de la taille de la population d'*Iguana delicatissima* a été réalisée. Elle repose sur une étude de la carte de la végétation réalisée par Alain Rousteau (avant Hugo) afin d'évaluer la superficie des zones habitables par l'iguane en relation avec la visite de ces biotopes. Ainsi, en éliminant les zones dépourvues de végétation et la surface des salines, on obtient une superficie pour les deux îles d'environ 1,25 kilomètre carré. La prospection de ces différents biotopes montrent que la répartition des iguanes adultes peut être considérée, à cette période de l'année, comme homogène sur l'ensemble de la surface habitable (ce n'est plus vrai en été). Les densités rencontrées pour les adultes entre le littoral et les salines (Terre de Bas) sont de l'ordre de 10 iguanes adultes sur 20 000-25 000 mètres carrés et de trois à quatre fois plus de jeunes. Compte tenu de la répartition homogène sur l'ensemble des deux îles, 5000 à 6000 iguanes adultes sont un effectif envisageable. Cette estimation constitue une toute première approche de l'effectif de cette population. Un transect nord-sud réalisé sur Terre de Haut indique un iguane adulte tous les 15 m ce qui, ramené au niveau de la superficie de 1,25 kilomètre carré, conduit à un effectif d'environ 5500 iguanes adultes. Bien que cohérents, ces chiffres ne sont qu'un simple ordre de grandeur et n'offre qu'une idée imprécise de l'abondance de la population d'iguane de Petite Terre. Quoi qu'il en soit, ces îles avec un effectif de 4000 à 6000 iguanes adultes constituent aussi bien par l'effectif, que par la densité la population, la plus intéressante de toutes les Petites Antilles.

Le régime alimentaire de cette population est en cours d'étude. Les données proviennent de l'observation directe des animaux au cours de leur phase d'alimentation, de l'observation des traces de morsures sur les feuilles et de la collecte de fèces. Les observations directes et les traces sur les feuilles montrent une très grande consommation des feuilles de bois noir (*Capparis cynophallophora*), de bois couleuvre (*Capparis flexuosa*), d'olivier bord de mer (*Bontia daphnoides*), de poirier (*Tabebuia pallida*). Le mancenillier, bien que toxique, (*Hippomane mancinella*) est consommé (fruits et feuilles), le raisinier bord de mer (*Coccoloba uvifera*) et les palétuviers (*Rhizophora*, *Avicennia*, *Laguncularia*, *Conocarpus*) ne semblent pas une

nourriture de prédilection. Néanmoins, le régime alimentaire est fortement influencé par la nature des arbres sur lesquels ils vivent. Les gaiacs (*Guaiacum officinale*) ne semblent pas mangés de manière importante (observations de 2 pieds de gaiac sur lesquels se trouvaient deux iguanes).

L'analyse partielle des fèces récoltées a permis de montrer l'importance des deux *Capparis* dans l'alimentation. Parmi les végétaux également trouvés dans les fèces, on peut citer :

Solanum racemosum (feuilles et fruits), *Conocarpus erecta* (feuilles et fruits ?), *Bontia daphnoides* (feuilles et fruits), *Hippomane mancenilla* (feuilles), *Tabebuia pallida* (feuilles), *Guaiacum officinale* (feuilles), *Clerodendron indicum* ? (fruits).

Pour l'instant, sur les 20 fèces analysées, aucune ne contenait de la matière animale, mais quatre d'entre elles présentaient, en leur centre, des petits graviers (géophagie).

Une vingtaine d'animaux a été capturée et relâchée pour les besoins de la biométrie et des prélèvements de tissus, de plus ils ont été marqués au fanon avec une bague numérotée. Comme ces animaux sont plutôt territoriaux, on peut espérer les retrouver sur leur lieu de capture et obtenir ainsi des données sur la croissance.

Les prélèvements de tissus sont destinés à faire du séquençage de gènes (Mark Day) ce qui permettra d'établir les relations entre les différentes populations d'*Iguana delicatissima*. Les premiers résultats obtenus par Mark Day sur des iguanes de la Désirade, de la Dominique et d'Anguille suggèrent que cette espèce est très nettement moins polymorphe qu'*Iguana iguana*.

Au printemps, les iguanes étaient répartis de manière homogène sur l'ensemble de Terre de Bas. En revanche, lors de notre séjour estival, la répartition spatiale des iguanes avait changé sur cette île ; les mâles étaient très abondants à l'ouest et au sud-ouest du phare (zone à fourrés inextricables à *Croton flavens*, *Lantana camara*, *Caesalpinia ciliata*, *Capparis cynophallophora*, *Capparis flexuosa*, *Agave americana*) alors que les femelles n'étaient plus présentes, à quelques exceptions près, dans cette zone et se trouvaient plutôt en zone littorale. Les *Capparis* dépassant de un à deux mètres au-dessus du niveau des fourrés forment les lieux privilégiés de séjour diurne et nocturne des iguanes mâles (Sur une surface d'environ 40 000 mètres carrés, 18 mâles étaient visibles sur les buissons de *Capparis*).

Ce déplacement des femelles est sans doute à mettre en relation avec la quasi absence de sites favorables à la ponte dans cette zone : dalle calcaire, fourrés inextricables qui empêchent le creusement du sol. Le tour de l'île, du débarcadère jusqu'au Trou Canard, n'a permis de découvrir en zone littorale que des femelles dont la plupart creusaient des terriers (plus de 200 individus). Ces terriers se situent dans des sols meubles, sableux, soit à la limite de la plage et du premier rideau de végétation : raisiniers (*Coccoloba uvifera*), romarins bord de mer (*Mallotonia gnaphalloides*), soit un peu plus à l'intérieur dans des espaces bien éclairés, entourés par des mancenilliers (*Hippomane mancenilla*), des oliviers (*Bontia daphnoides*), des *Capparis* (*Capparis flexuosa*, *C. cynophallophora*), des poiriers (*Tabebuia pallida*). Les densités d'entrées de nids sont très importantes (7 nids sur 2 m², 31 nids sur 50 m²). Les densités de femelles sont aussi très élevées (10-20 femelles / 100 mètres carrés) dans les zones de ponte. D'une manière générale sur Terre de Bas, les nids sont très groupés, ce qui conduit à l'excavation des oeufs pondus précédemment. Quatre oeufs excavés ont été récoltés le 1.08.94 et disséqués. De dimension moyenne de 51 x 30 mm, ils avaient été probablement pondus la veille (aucune trace développement, pas attaqués par les bernards l'hermite).

Au contraire, sur Terre de Haut, les terriers semblent assez dispersés, mais nous n'avons pas pu prospecter cette île de manière satisfaisante. Les zones de ponte ne semblent pas distribuées de manière homogène sur l'ensemble des îles de la Petite Terre. Ces sites, le plus souvent littoraux, sont particulièrement vulnérables. Nous

n'avons observé aucun jeune de l'année aux îles de la Petite Terre. Compte tenu de la date de ponte et d'une couvaison de 3 mois, les éclosions doivent avoir lieu en octobre-novembre ce qui correspond aux dates indiquées par les Guadeloupéens pour l'émergence des jeunes. A titre de comparaison, sur la Guadeloupe continentale, des oeufs d'*Iguana iguana* ont été pondus début mai et ont éclos début août. Aux Saintes, les jeunes apparaissent également à cette période.

Durant l'été 1993, nous avons essayé d'appréhender les capacités d'*Iguana delicatissima* à se déplacer en mer. Plusieurs iguanes ont été capturés et emmenés en canot entre les deux îles. L'observation la plus concluante a été réalisée entre les deux îles à partir d'un canot. Un mâle ayant une température cloacale de 28°C s'est jeté à l'eau (t = 25-26°C) à partir du bateau, a nagé en surface pendant 80 s, puis a réalisé une apnée de 16 s, tout en continuant à nager, à 2-3 m de profondeur. En remontant, il a dû avaler de l'eau (clapot) et s'est laissé flotter perpendiculairement à la surface de l'eau (position dite de la bouteille). Il a été récupéré, ses poumons vidés par gravité, puis déposé sur le moteur (arrêté) afin qu'il se réchauffe, sa température cloacale était alors de 25°C. En 2 minutes, elle est remontée à 29°C. L'iguane s'est rejeté à l'eau, 6 minutes après son premier plongeon, et a entamé une apnée consécutive de 28 min, par 3 m de profondeur, à une température de 26 °C. Il était immobile sous un surplomb de corail, puis il est remonté et a repris sa nage en surface pendant 6 minutes avant de refaire "la bouteille" pour les mêmes raisons que précédemment. Sa température cloacale, après ces 34 minutes passées dans l'eau était de 26°C. Après 15 minutes passées à l'air, sa température cloacale était de 25°C pour une température de 24°C (soleil caché, vent). Après, les épreuves l'iguane a été replacé sur son buisson.

3. Les Saintes (non cartographiées)

Pour compléter l'inventaire réalisé en décembre 1992, nous nous sommes de nouveau rendu à Terre de Haut et nous avons prospecté la partie sud-est du chameau d'Anse du Figuier à la décharge. Nous avons pu observer dans des conditions satisfaisantes, autorisant la détermination, 26 iguanes qui appartenaient sans aucun doute à l'espèce *Iguana iguana*. Six se trouvaient en train de fouiller dans la décharge. Cette partie du Chameau pouvait constituer le dernier bastion d'*Iguana delicatissima* à Terre de Haut. Ces dernières observations suggèrent qu'il est peu probable de retrouver cette espèce à Terre de Haut.

De nombreux jeunes iguanes (âgés d'une ou deux semaines) ont été observés sur la trace des Crêtes.

De nombreux fèces d'iguanes ont été récoltées dans les savanes du Pré Cassin. Leur analyse permettra de préciser leur régime alimentaire à cette période de l'année et dans ce type de biotope.

Bien que protégés, les iguanes sont toujours détruits en raison des dégâts qu'ils causent dans les cultures. Ainsi, nous avons découvert sur un abricotier pays, de très nombreux hameçons de grande taille, appâtés avec les fruits de l'arbre, plantés en couronne dans le tronc. Les iguanes sont aussi capturés en les attirant dans des caisses garnies de fleurs de flamboyants ; ils sont ensuite jetés à la mer.

A Terre de Bas, Mark Day a séjourné une semaine à la mare du Gli-Gli. Il a capturé 15 iguanes dont un individu présente toutes les caractéristiques des hybrides que nous avons signalés en décembre 1992. La morphométrie et les prélèvements de tissus ont été réalisés puis les animaux relâchés sur place.

4. Ilets du Petit Cul de Sac (les numéros renvoient à ceux de l'annexe III)

Ilet Feuille, Ilet Chasse, Ilet Boissard, Ilet sans nom, Ilet à Cochons

La prospection a été réalisée en bateau et complétée par un débarquement sur les plages avec visite de l'intérieur des îlets. Nous n'avons vu aucun iguane sur ces îlets. Néanmoins, nous avons découvert des traces typiques (pattes et queue) d'un iguane sur le sable de la plage. L'individu devait mesurer entre 1 m et 1,2 m.

D'après des témoignages recueillis auprès des habitants de l'îlet Boissard (trop peuplé), des iguanes seraient vus de temps en temps sur cet îlet, mais aussi à l'eau entre l'îlet et l'embarcadère. Il ne semblerait pas y avoir de population établie sur l'îlet Boissard, mais simplement des individus se déplaçant à partir des populations de la zone industrielle de Jarry située à quelques centaines de mètres en face.

A noter qu'il existe des écureuils en liberté sur l'îlet Feuille et qu'un jardinier de l'îlet à Cochons nous a indiqué qu'il n'avait jamais vu d'iguanes sur son îlet, mais que des couleuvres y étaient communes. Nous n'avons pas pu vérifier cette information.

5. Ilet à Fajou

Aucun iguane ne se trouve sur cet îlet du Grand-Cul-de-Sac Marin.

6. Ilet à Kahouanne

La prospection de l'îlet à Kahouanne n'a pas conduit à la découverte d'iguanes, aussi bien sur les falaises côtières qu'à l'intérieur de l'île où il est très difficile de progresser compte tenu de la densité de la végétation. Des cabrits sont présents.

Au printemps 1993, un des gardiens de l'hôtel de Fort Royal nous a indiqué qu'il y avait parfois des iguanes sur Kahouanne, mais jamais en grande quantité.

7. Ilets à Goyave ou de Pigeon

Nous avons réalisé en bateau l'observation minutieuse de la côte des deux îlets. Un seul *Iguana iguana* a été découvert, il se chauffait sur un ficus. Cette prospection en bateau a été complétée par une visite à pied du Grand Ilet qui nous a permis de redécouvrir plus de trois heures après, à la même place, l'iguane vu précédemment. Ce site était connu pour abriter des iguanes en grand nombre. D'après les moniteurs de plongée, les iguanes semblent de moins en moins abondants, surtout depuis le cyclone Hugo (septembre 1989) qui a pu avoir des effets dévastateurs sur ces animaux côtiers et arboricoles.

V. 2 BASSE-TERRE

1'. Zone littorale d'Arnouville au Port autonome.

La prospection complète du littoral de Pointe à Donne jusqu'à l'extrémité du Port autonome de Jarry nous a permis de découvrir une population d'*Iguana iguana* particulièrement dense entre la Chapelle Notre Dame et le Barrage flottant en face de la centrale électrique. Sur la Pointe à Donne, nous n'en avons pas observé mais leur présence est probable. Quelques iguanes sont bien connus des habitants de l'îlet Boissard sur les quelques arbres situés à côté de leur embarcadère. Avec les aménagements industriels que connaît cette zone, ces iguanes doivent être fortement perturbés.

2'. Zone littorale de Houëlbourg aux réservoirs.

Cette partie du littoral abrite une population d'*Iguana iguana*. Cette zone est en cours d'aménagement : destruction de la végétation littorale, assèchement et comblements, remblais, construction de pavillons, plantation de cocotiers... Les zones meubles (remblais) constituaient d'excellents sites de pontes. Benoit Thiébot a observé,

début mai 1993, des femelles en train de creuser des terriers et de pondre. Les sites favorables ne semblent pas très nombreux car des dizaines d'oeufs étaient à l'air, excavés par d'autres femelles creusant aux mêmes endroits (ou fouillés par des chiens). Fin avril-début mai, l'activité locomotrice des femelles devient importante ; elles quittent leur territoire pour les sites de ponte où elles se regroupent. Une ponte déposée le 2.5.93 a éclos entre le 4.08 et le 6.08., soit après 96 jours d'incubation.

3'. Arnouville.

Nous disposons de plusieurs témoignages indiquant la présence d'iguanes sur le littoral d'Arnouville et nous y avons observé une population d'*Iguana iguana*. De plus, un iguane a été trouvé écrasé sur la N1 entre Arnouville et Moudong.

4'. Pointe à Bacchus (Petit-Bourg)

Il existe une population d'*Iguana iguana*, au niveau de la pointe à Bacchus, zone Sud. Des iguanes s'observent parfois dans l'agglomération de Petit Bourg et s'y font écraser.

5'. De Petit-Bourg à Goyave

Dans cette zone, nous ne disposons d'aucun témoignage et nous n'avons jamais observé d'individus écrasés. Nous avons néanmoins prospecté les milieux favorables (ravines et littoral), mais aucune population d'iguanes n'a été découverte pour l'instant dans cette partie de la côte au vent. Cette zone mériterait une prospection plus approfondie au Carême.

Il semblerait exister un peuplement continu d'*Iguana iguana* de l'extrémité est du port autonome de Jarry jusqu'à Petit-Bourg. Il est prématuré de se prononcer sur l'absence d'iguanes de Petit-Bourg à Goyave.

6'. Limite des communes de Goyave et de Capesterre

Deux mâles *Iguana delicatissima*, écrasés sur la route N°1 en juillet et décembre 1992, témoignent de l'existence de cette espèce à Saint Christophe et à Panga. Le mâle collecté à Panga possède un phénotype d'*Iguana delicatissima*, mais la nature et la disposition des écailles labiales le rapprochent d'*Iguana iguana*. La prospection du littoral (plage de Sainte-Claire) et des ravines n'a pas permis de découvrir des populations établies. Cependant, ces populations doivent exister entre autres sur le talus de l'ancienne voie ferrée longeant le bord de mer. Un agriculteur travaillant dans la bananeraie littorale entre Panga et Saint-Christophe en observe très souvent dans les arbres surplombant la falaise. En dépit de plusieurs visites dans cette station, il a été impossible de les découvrir.

7'. Sainte-Marie

Littoral de la pointe du Carénage à la Plage de Roseau

Le 22.07, nous n'avons vu aucun iguane dans cette zone. En revanche, plusieurs témoignages indépendants font état d'un iguane détenu en captivité et de quelques individus sporadiques. De jeunes iguanes ont également été observés, ce qui est compatible avec la découverte de deux nids sur le sommet du talus situé au dessus de la plage de Roseau. Les iguanes pourraient être issus de la population se trouvant de l'autre côté de la route (voir ci-dessous).

7' a Falaise de Sainte-Marie

Une zone particulièrement intéressante est formée par la falaise couverte de végétation (poiriers, mahoganys petites feuilles, tamarins, flamboyants, arbres à pain, pois doux, patates sauvages, bois couleuvre) qui domine la N1 au sud de la route issue de la pointe du Carénage. En effet, nous avons observé la présence de ces deux espèces sur ce front de 700 m. D'après les habitants des maisons situées sous la falaise, les iguanes sont très abondants, mais plus particulièrement visibles au Carême, quand les arbres sont dépourvus de feuilles.

Le 24.07, deux *Iguana iguana*, un mâle, une femelle

Le 27.07, trois *Iguana delicatissima*, un mâle, une femelle, un jeune

Le 9.08, 8 iguanes dont 4 de chaque espèce.

Le 10.08. 6 iguanes dont 4 *Iguana delicatissima*.

7' b Ravines de Sainte-Marie

Un *Iguana delicatissima* a été ramassé le 14.06.93 sur la N1 en face de l'élevage avicole. La ravine Pont, située juste à côté, a été explorée au niveau de l'ancienne distillerie de Mon Repos. Le 22.08 un mâle et une femelle d'*Iguana delicatissima* se trouvaient sur des patates sauvages qu'ils consommaient, ces individus n'ont pas été revus le 9 et le 10 août. En revanche, le 22.08 on nous signalait des iguanes un peu plus haut dans la ravine (second pont) que nous ne découvrimes que le 10.08 (3 *Iguana delicatissima*) lors d'une visite ultérieure.

La visite du domaine de la distillerie Espérance nous a permis de découvrir 3 *Iguana delicatissima* (vus de loin) allongés sur des patates sauvages sur les bords de la Ravine Jean Bourgeois. De plus, les ouvriers de l'exploitation nous indiquèrent la présence régulière d'iguanes autour de la mare du domaine.

L'exploration de la ravine Besnard n'a pas permis de découvrir des iguanes. D'après un témoignage, des iguanes seraient présents dans cette zone (Cambrefort). Nous attachons du crédit à cette information car, les trois autres lieux (Routhiers, Ravine du Grand Carbet, Fonds Cacao) indiqués par cette personne se sont révélés abriter des populations d'iguanes (*Iguana delicatissima*).

8'. Grande rivière de la Capesterre

Le 7.08, deux *Iguana delicatissima* mâles tout à fait typiques et un mâle au phénotype aberrant (couleur générale rouille, queue annelée, grosse plaque subtympanique, 6 épines sur le fanon) ont été observés dans cette ravine. Ce dernier individu a l'allure générale d'*Iguana delicatissima*, mais présente des caractéristiques typiques d'*Iguana iguana* (queue, plaque). Cet individu peut être envisagé comme un hybride (voir ci-dessous), mais malheureusement sa position dans un arbre, au-dessus de la rivière, a empêché toute tentative de capture. D'après un agriculteur travaillant dans la bananeraie, les iguanes seraient vus régulièrement dans cette zone.

9'. Rivière du Grand Carbet

Un jeune *Iguana delicatissima*, trouvé écrasé en avril 1993, nous a mis sur la voie de cette population particulièrement intéressante qui nous a été signalée également par différents témoignages. Cette ravine a été prospectée de nombreuses fois de l'embouchure de la rivière jusqu'à Fonds Cacao. 38 iguanes (2/3 de femelles) ont été dénombrés au cours de ces différentes sessions d'observation. Leur répartition dans la ravine et leurs caractéristiques font que ce sont des individus différents qui ont été comptabilisés. Cette ravine se situe à quelques centaines de mètres de l'habitation Bois Debout connue dans la littérature pour abriter des iguanes. Cette ravine est réputée pour sa très importante population d'iguanes qui sont malheureusement chassés pour

être mangés. Il y a deux ou trois ans, à Fonds Cacao des iguanes ont été capturés vivants à l'aide de fusil à balles en caoutchouc (Fortune Guiougou, com. pers.).

La population de cette ravine est des plus intéressantes, outre son abondance, elle constitue, dans l'état actuel de nos informations, la population la plus méridionale d'*Iguana delicatissima* de la Basse-Terre.

Le 27.07, nous avons capturé dans la ravine un iguane mâle au phénotype aberrant (coloration générale couleur rouille, allure générale est celle d'un *Iguana iguana*, queue très légèrement annelée, 6 épines ou groupe d'épines sur le fanon gulaire répartis de la manière suivante : 1, 1, 1, (3), (2), (2/3)). Un nombre d'épines gulaires inférieur ou égal à 6 est typique d'*Iguana delicatissima*. Par ailleurs, la disposition des écailles labiales est celle d'*Iguana iguana*, mais il n'existe pas la grosse plaque subtympanique : à la place une rangée de 5 grosses écailles plus ou moins isodiamétriques sépare les petites écailles du fanon de celles de la mâchoire. Cette disposition rappelle celle d'*Iguana delicatissima*. La dernière écaille de cette série se situe au-dessous et à la verticale du tympan ce qui est caractéristique d'*Iguana iguana* alors que chez *Iguana delicatissima*, elle se situe toujours en avant. Le phénotype de cet individu peut se comprendre si on le considère comme un hybride. De plus Mark Day a capturé plusieurs *Iguana delicatissima* dans cette ravine qui ont été relâchés sur place après étude et prélèvements de tissus.

10'. Saint-Sauveur.

Nos nombreux passages par ce lieu-dit ont permis de ramasser au printemps un iguane écrasé juste au carrefour de la route de Grand-Etang. Sa position au milieu du carrefour pourrait conduire à l'hypothèse d'un Quimbois d'autant plus que les Ecossais, avec qui nous travaillons, ont collecté un *Iguana iguana* accroché par une ficelle pendue au panneau de la localité. Notre iguane, fort aplati, présente les caractéristiques d'*Iguana iguana* (patterns de coloration dorsale et caudale), mais ne possède pas de plaque subtympanique : à la place une succession de trois écailles plus ou moins isodiamétriques dont la plus postérieure se situe sous le tympan.

Nous n'avons pas pu explorer de manière satisfaisante la région située entre Saint-Sauveur et Trois-Rivières, nous avons aucune information sur la présence d'iguanes dans cette zone. Il serait intéressant de la prospector pour savoir si il existe une population d'*Iguana iguana* proche de la population d'*Iguana delicatissima* de la Ravine du Grand Carbet.

11'. Trois-Rivières

Nous n'avons pas observé d'iguanes sur la commune de Trois-Rivières, mais leur présence ne fait aucun doute. Depuis plusieurs années, des pontes sont observés dans des jardins où la Terre a été ameublie (Comm. pers. des habitants à B. Thiébot). Début janvier 1993, Claude Sastre a vu un des marins d'un des bateaux faisant la navette entre le "continent" et les Saintes jeter à l'eau, dans le port de Trois Rivières, un *Iguana iguana*, venant de Terre de Haut. Philippe Feldmann a observé un iguane nageant en pleine mer dans le canal des Saintes et Alain Rousteau en a vu un sortir de l'eau sur la plage de Trois Rivières. Ces données plaident en faveur de la présence d'iguanes sur Trois-Rivières.

Nous n'avons pas de données pour la zone comprise entre Trois Rivières et Vieux-Fort. Toutes les ravines de cette portion côtière seraient à prospector.

12'. Vieux-Fort

Deux stations d'*Iguana iguana* ont été répertoriées. La première est très connue des habitants car elle occupe la pointe du Vieux Fort et la ravine associée. L'autre se

localise dans la ravine partant du lieu-dit "Derrière le Morne". Ces colonies d'iguanes semblent comporter un nombre élevé d'individus.

Nous n'avons pas de données entre Vieux-Fort et Rivière Sens. Toutes les ravines de cette portion côtière seraient à prospecter.

13'. Rivière Sens

Nous avons observé quelques *Iguana iguana* sur les arbres de la marina de Rivière Sens et le long de la route allant à l'embouchure du Galion et dans le massif de Houélmont. D'après les habitants de Rivière-Sens, les iguanes sont très abondants dans cette zone. Le faible nombre d'individus observés est sans doute le reflet des conditions météorologiques particulièrement exécrables le jour de notre visite (pluie, vent).

14.' Ville de Basse-Terre

Les iguanes (*Iguana iguana*) sont très abondants dans la ville de Basse Terre et les nombreuses discussions que nous avons eues avec différents habitants suggèrent une augmentation du nombre des iguanes depuis une vingtaine d'années. Actuellement, et dans l'état actuel de nos prospections les iguanes se rencontrent :

- Dans la ravine du Galion et au Fort Saint-Charles. Il serait intéressant de préciser la limite altitudinale ;
- Dans les Jardins du Carmel où ils sont très envahissants ;
- Dans les jardins de la préfecture ;
- Sur les terrains de sport de l'Arsenal (Rousteau com. pers.) ;
- Dans la Ravine (Ravine aux Herbes) passant au niveau du jardin botanique (DAF, ONF, DSV...) ;
- Dans la Ravine aux Herbes, niveau de la confluence avec la Ravine Espérance (Saint-Claude).
- Des individus écrasés sont notés sur la Rocade et la route N 1 aux environs du Fort.

La prospection systématique de toutes les ravines de Basse-Terre, Saint-Claude et Gourbeyre serait à réaliser afin de disposer d'une répartition plus fine et connaître la limite de répartition altitudinale. Les effectifs semblent particulièrement élevés et il serait utile de les quantifier. A titre purement indicatif, il est possible d'observer en 15 minutes plus de 80 iguanes à la confluence des ravines aux Herbes et Espérance.

15'. De Basse-Terre à Bouillante (Malendure)

Nous n'avons pas exploré cette partie de la côte car nous ne disposons d'aucune information concernant l'existence d'iguanes dans cette région. La prospection reste donc à faire.

16. Malendure

Les îlets de Pigeon et la côte sous le vent sont réputés pour abriter des iguanes. D'après les moniteurs des clubs de plongée, les iguanes sont moins abondants sur les îlets depuis le passage du cyclone Hugo, en septembre 1989. Avant Hugo, il n'était pas rare d'observer des iguanes nageant en surface entre les îlets et la côte (distance 1100-1200 m). Sur le rocher de Malendure (pointe Batterie), il existe une petite dizaine d'iguanes qui se reproduisent régulièrement et qui fréquentent le restaurant. Les quelques individus que nous avons observés sont des *Iguana iguana*.

17'. Mahaut

Le propriétaire du "Zoo" de la route de la traversée détient quelques *Iguana iguana* qu'il capture à Basse-Terre (et peut-être à Malendure) et qu'il libère après

quelque temps passé dans son établissement à Mahaut. Un iguane a été écrasé à Mahaut, au carrefour entre la route des Mamelles et la N2). Il pourrait s'agir d'un de ces individus relâchés. Nous avons observé en bateau les falaises jusqu'à Pointe Zombi, sans découvrir d'iguanes. Néanmoins, le milieu semble favorable et l'exploration devrait être poursuivie.

18'. Pointe Noire

Il y a quelques années Philippe Feldmann a observé un iguane écrasé dans ce village, mais nous ne disposons d'aucune donnée jusqu'à Deshaies.

19'. Deshaies.

Des iguanes nous ont été signalés au Gros Morne, mais malgré des recherches menées par la mer et par la terre, nous n'avons pu les découvrir. Nous avons prospecté la côte jusqu'à la Pointe du Petit Bas-Vent, mais aucun iguane n'a pu être observé. Un des gardiens de l'hôtel "Fort Royal" nous a indiqué la présence occasionnelle d'iguane sur l'îlet à Kahouanne et sur les mornes autour de l'hôtel. Ces Iguanes seraient plus particulièrement visibles durant le Carême, période pendant laquelle ils seraient plus littoraux. Des iguanes ont été vus en mer entre Kahouanne et la côte.

20'. Côtes nord et Est de la Basse-Terre

Nous n'avons pas prospecté cette partie de la côte. Pour l'instant nous n'avons que deux informations fiables rapportées à B. Thiébot sur la présence éventuelle d'iguanes dans ce secteur.

- un individu de grande taille a été observé sur le bord de la route à proximité de l'ex-décharge côtière de Tillet,
- un individu sur la berge de la Grande Rivière à Goyave.

Il serait intéressant de prospecter ces deux zones afin de savoir si elles abritent des populations établies et de préciser ainsi l'espèce concernée.

V.3 GRANDE TERRE

1". Le Gosier-Zone des hôtels

D'après les moniteurs de plongée de la plage nord de la Pointe de la Verdure, des ouvriers et des résidents, une population d'iguanes habitait le littoral derrière leur centre. Actuellement, ces iguanes deviennent très rares et ne sont plus observés qu'occasionnellement. Il est impossible de préciser l'espèce parce que nous ne les avons pas vus. On a signalé à B. Thiébot la présence de quelques *Iguana iguana* dans des jardins à Bas du Fort.

2". Le Gosier-Périnet-Route des "phares et balises"- Hotel des Flamboyants

La présence d'iguanes dans cette zone nous a été communiquée par des employés des phares et balises qui savent reconnaître les deux espèces sous le nom d'iguane des Saintes (*Iguana iguana*) et d'iguane de la Désirade et de Petite Terre (*Iguana delicatissima*). Les iguanes de type Saintes seraient les plus nombreux, mais les iguanes de la Désirade sont également présents. Ils se chauffent sur les pelouses et sur les arbres surplombant la mer. Un individu de grande taille s'est même réfugié dans le tambour d'une machine à laver. En 4 visites (faites dans des conditions climatiques et d'horaires peu favorables), nous n'avons pu observer qu'un *Iguana iguana* d'un ou deux ans sur les lieux indiqués (hôtel des Flamboyants). Dans le jardin de cet hôtel, des iguanes sont observés de temps en temps. Depuis le cyclone Hugo, deux ou trois gros iguanes fréquentent un jardin privé dominant l'hôtel des Flamboyants. Nous avons appris d'une source indépendante et spontanée, que des iguanes avaient été capturés à la

Désirade et relachés dans une propriété du secteur ce qui expliquerait la présence des deux espèces dans cette localité.

3". Le Gosier-Anse Vinaigri-Pointe Canot

Nous disposons de deux témoignages pour chacune de ces stations. Il s'agit d'individus isolés qui ont été observés au printemps 1992. En dépit de recherches dans ces deux stations, nous n'avons découvert d'iguanes.

4". Le Gosier-Petit-Havre

Une population d'iguanes habiterait la Pointe du Petit Havre et les falaises situées à l'ouest de la plage. Trois visites réalisées sur cette station n'ont pas permis de découvrir les iguanes qui, paraît-il, sont (étaient) facilement observables sur les quelques ruines de l'ancien fort. Des prospections au Carême seraient à entreprendre. Lors d'un exposé que j'ai fait sur les iguanes à la Société herpétologique de France le 15.01.1994, M. Dupré m'a montré une photographie d'un *Iguana iguana* prise au début des années 1980 dans un jardin à Petit-Havre. Plusieurs individus ont été vus. L'observation de deux individus décrits comme *Iguana iguana* a été rapportée à B. Thiébot.

5". Sainte-Anne

Des iguanes sont régulièrement vus dans une propriété à Fonds Thézan, mais nous n'avons pu nous y rendre pour déterminer l'espèce.

6". Saint-François

Lors de notre séjour à Petite-Terre, nous avons rencontré un pêcheur qui, à l'occasion, capturait des iguanes et les emmenait sur Saint-François. Cette pratique ne semble pas exceptionnelle. Certains individus s'échappent ainsi des jardins. Nous ne savons pas si il existe une population établie d'iguanes à Saint-François. On a rapporté à B. Thiébot l'observation d'un iguane placé comme quimbois à un carrefour de Bragelogne

7". Bois-Eusèbe

Cette station est censée abriter *Iguana delicatissima* (Lazell, 1973) ; en dépit de plusieurs visites réalisées en 1989 et en 1993, nous n'avons pas découvert d'iguanes. La zone à prospecter est particulièrement étendue et peu facile d'accès.

8". Morne à l'Eau

Au printemps 1993, nous avons récupéré un *Iguana iguana* écrasé sur la N 5 à Bellevue, soit 2 km avant le centre de Morne à l'Eau. La prospection de cette zone n'a pas conduit à la découverte d'une population. Les habitants ne connaissent pas d'iguanes dans le secteur. Cependant, on nous a indiqué qu'un Mornois avait eu en captivité un iguane. Cette personne qui nous a indiqué que son iguane avait été capturé à Basse-Terre, mais qu'il était mort maintenant.

VI. DISCUSSION-CONCLUSION

La prospection que nous avons effectuée cet été et les différentes informations recueillies auprès des habitants nous ont permis de préciser la répartition des deux espèces d'iguanes sur l'archipel Guadeloupéen. Nos efforts ont essentiellement porté sur la Basse-Terre et les différents îlets.

Iguana delicatissima, l'endémique antillais, habite en populations pures la commune de la Désirade (Ile de la Désirade et les deux îles de la Petite Terre). Cette espèce est aussi présente sur la Basse-Terre (commune de Capesterre) de Panga à la ravine du Grand Carbet. Cet ensemble de populations d'*Iguana delicatissima* est en contact au nord avec *Iguana iguana* (falaise de Sainte-Marie où les deux espèces sont en syntopie). Par ailleurs des individus posant des problèmes de détermination se rencontrent dans cette zone ; ils suggèrent l'existence d'hybridations. A la limite sud (ravine du Grand Carbet), les deux espèces sont parapatriques et l'existence d'un individu au phénotype intermédiaire, pouvant être interprété comme un hybride, suggère l'existence de populations syntopiques.

Sur la Basse-Terre, il faudrait affiner les prospections dans ces deux zones stratégiques. Les biotopes fréquentés par *Iguana delicatissima* sont les ravines humides, bordées d'arbres surplombant les rivières (manguiers, pois-doux, bois couleuvre...) de la côte au vent. L'iguane antillais affectionne tout particulièrement les arbres et les substrats supportant de grandes guirlandes d'une liane appelée localement patate sauvage (*Ipomea tiliacea*) dont il fait une très grande consommation (plusieurs observations de la consommation de ces plantes). La limite altitudinale se situe pour l'instant à 100 m (Routhiers). La quasi totalité des *Iguana delicatissima* que nous avons observés sur la Basse-Terre se trouvaient localisés sur ces lianes. Ceux qui ne l'étaient pas n'en étaient jamais très éloignés. Bien qu'*Iguana delicatissima* doit être présent sur les falaises littorales, nous ne l'avons pas observé. Sur la Basse Terre, il habite la zone littorale à la pluviométrie la plus élevée (zone comprise entre 2 et 4 m d'eau, qui correspond aussi à la répartition d'*Anolis marmoratus marmoratus* !) alors qu'à la Désirade, il tombe moins d'un mètre et encore moins sur les îles de la Petite Terre.

Sur les îles sèches, *Iguana delicatissima* est inféodé à la végétation du littoral. Aux îles de la Petite Terre, il affectionne les fourrés à ti-baume (*Croton flavens*), petit-baume (*Lantana camara*), canique jaune (*Caesalpinia ciliata*) du moment qu'ils contiennent des buissons de bois couleuvre (*Capparis flexuosa*) et de bois noir (*Capparis cynophallophora*) dépassant du niveau des fourrés (1 m). Il est particulièrement abondant dans les formations à poiriers-pays (*Tabebuia pallida*) et à bois couleuvre et bois noir (*Capparis flexuosa*, *C. cynophallophora*), à poiriers pays (*Tabebuia pallida*) et mancenilliers (*Hippomane mancinella*) et à poiriers et bois couleuvre. Il est également présent sous les buissons du cordon littoral : raisinier bord de mer (*Coccoloba uvifera*), romarin bord de mer (*Mallotonia gnaphaloides*), et d'oseille bord de mer (*Suriana maritima*). Il fréquente également la ceinture des palétuviers (*Rhizophora*, *Avicennia*, *Conocarpus*) en bord de salines. Ces différents arbres et arbustes constituent ses principales ressources alimentaires.

Des déplacements existent entre ces différentes zones. Entre le printemps et l'été, il y a migration des femelles de la zone du phare sur le littoral, ce qui peut rendre compte, en été, de la présence quasi exclusive de mâles dans les zones à fourrés de l'extrême est de Terre de Bas. Cette migration est sans doute due à la rareté des sites de ponte dans cette partie de l'île (fourrés inextricables) et à l'absence de plage ; le littoral est formé de falaises. Cette zonation de Terre de Bas s'appuie sur la carte de la végétation de ces îles établie par Alain Rousteau avant le passage d'Hugo.

A la Désirade, on trouve une végétation littorale similaire et les animaux de certaines colonies ne doivent consommer que du mancenillier. De nombreux iguanes ont élu domicile dans les jardins et se nourrissent d'une grande quantité de plantes anthropiques (manguiers, pois d'Angole...)

Il reste encore quelques *Iguana delicatissima* sur Terre de Bas des Saintes (50 ?) et des hybrides. L'achèvement de l'exploration de Terre de Haut montre que cette espèce n'est sans doute plus présente dans cette île mais demeure à l'état relictuel dans la forêt de Terre de Bas où l'on rencontre partout *Iguana iguana*.

Iguana iguana est connu avec certitude de Gosier à Petit Bourg sous forme de populations pures, il est également présent à Sainte-Marie en syntopie avec *Iguana delicatissima*. Sa présence "naturelle" n'est pas établie avec certitude entre Saint-Sauveur et Trois Rivières. En revanche, *Iguana iguana* est très commun sur Vieux-Fort et Basse-Terre, c'est à dire dans des zones plus sèches de la Guadeloupe (moins 1,25 m à Vieux Fort) et entre 1,5 et 1,75 m dans la ville de Basse Terre. Il est également présent à Terre de Haut où la pluviométrie est faible (0,9 à 1 m) et il vient d'étendre son aire de répartition à Terre de Bas où il a quasiment éliminé *Iguana delicatissima*.

Sur le sud de la Basse-Terre, les biotopes fréquentés sont les ravines (Galion, Herbes, Espérance), qui sont les seuls lieux relativement inaccessibles et donc tranquilles dans la ville. Ces ravines servent souvent de dépotoirs et les iguanes profitent de cette manne. En dehors de Malendure, nous n'avons pas d'observations personnelles d'iguanes pour la côte sous le vent.

Aux Saintes, *Iguana iguana* est un habitant des falaises littorales. On le trouve aussi en forêt et dans les savanes. Il occupe tous les biotopes, des plus secs au plus humides, il a élu domicile dans les zones les plus humides (max 1,5 m), réputées abriter *Iguana delicatissima* dans les années 1960. Suivant le milieu fréquenté, le régime alimentaire d'*Iguana iguana* est très varié (en cours d'étude). A l'exception de la population de Gosier (Périnet), nous n'avons pu établir l'existence de populations d'iguanes sur la Grande-Terre.

La carte de répartition (annexe III) que nous présentons ici demande à être précisée. Les prospections ultérieures devront se porter sur :

- La zone littorale entre les agglomérations de Petit-Bourg et de Goyave,
- Les limites nord (Saint-Christophe) et sud des deux espèces (Saint Sauveur),
- La zone côtière de Saint-Sauveur à Vieux-Fort,
- La côte sous le vent et la côte de Sainte Rose à Baie-Mahaut.

Pour toute la Basse-Terre, la caractérisation des milieux peuplés est indispensable pour préciser les risques de compétition entre les deux espèces. Les limites altitudinales sont à rechercher en remontant les ravines connues pour abriter des iguanes (Le Galion et la ravine aux Herbes pour *Iguana iguana*, la ravine de la Capesterre et du Grand Carbet pour *Iguana delicatissima*).

Pour la Grande-Terre, la prospection doit être poursuivie notamment dans les zones où des iguanes ont été signalés. La côte Sud jusqu'à Saint-François doit être explorée d'autant plus qu'il est possible que les deux espèces cohabitent à la suite d'introduction à partir de la Désirade et des îles de la Petite Terre.

C'est au printemps, quand les femelles se déplacent vers les sites de ponte, qu'elles se font écraser le plus fréquemment. La récupération de ces victimes de la route est importante car elles nous fournissent des données (nombre d'oeufs, ...) qui autrement nécessiterait de sacrifier des individus. Il est donc important de conserver ces animaux ramassés sur les routes.

Au Carême, certains arbres perdent leurs feuilles ce qui facilite l'observation des iguanes. De plus, comme les ressources alimentaires diminuent, les iguanes se concentrent sur celles-ci ce qui les rend plus faciles à découvrir. C'est donc une période privilégiée pour la découverte de ces animaux.

Mark Day a réalisé avec ses observations et les nôtres une première estimation des effectifs d'*Iguana delicatissima*. Ces données montrent que la situation est extrêmement critique. Par rapport à sa répartition historique (années 1960), *Iguana delicatissima* est en forte régression sur l'ensemble de son aire. Il a disparu de quatre îles (Barbude, Saint-Kitts, Nevis, Antigue et Saint-Martin ?) et se trouve très menacé

dans six autres (Anguille, Saint-Barthélemy, Saint-Eustatius, Guadeloupe, Les Saintes, Martinique). Il se maintient avec des effectifs encore importants à la Désirade, aux îles de la Petite Terre et à la Dominique. Les causes de sa régression sont multiples. A la Dominique, en Martinique et en Guadeloupe (Basse-Terre et îlets de la Petite Terre), il est chassé pour être consommé. Aux Saintes, il a été tué pour être naturalisé et vendu aux touristes. L'augmentation du trafic routier est aussi un facteur de mortalité qui ne cesse de progresser. Sur les îles sèches, l'introduction de cabrits a entraîné une réduction du couvert végétal et une disparition des iguanes. Les constructions anarchiques de bâtiments sur le littoral conduisent à une destruction de l'habitat, à un morcellement des populations et à l'arrivée de nouveaux prédateurs sous la forme de chats et de chiens. La compétition et l'hybridation avec *Iguana iguana* constitue un nouveau facteur de régression que nous avons mis en évidence aux Saintes et qui se manifeste aussi sur la Basse-Terre.

La survie de cette espèce passe par la création de réserves, sur des îlets non-habités et non fréquentés par les cabrits. Elles devront être établies dans les différents points de son aire de répartition (Saint-Barthélemy, La Désirade, Petite-Terre, Martinique) afin de mettre cette espèce à l'abri de cyclones destructeurs.

REMERCIEMENTS

Ce travail a été en partie financé par le Parc National de la Guadeloupe qui a aussi mis à la disposition de Michel Breuil d'une voiture de service pendant la durée de son séjour. Il a bénéficié d'une convention entre l'AEVA et le Parc National de la Guadeloupe. MM Dominique Chabod, Jacques Lecomte et Louis Redaud ont soutenu ce travail en Guadeloupe. Il a été appuyé par la Direction des services vétérinaires de Guadeloupe. La société Thomson-TRT-Défense nous a prêté du matériel de vision nocturne. Alain Rousteau a mis à notre disposition sa carte de végétation des îles de la Petite Terre et Claude Sastre nous a aidé dans la détermination de certaines plantes. Cette recherche sur les iguanes est menée dans le cadre géographique des Petites Antilles avec Mark Day (Université d'Aberdeen) qui étudie la variation morphologique et génétique d'*Iguana delicatissima* ainsi que l'écologie et l'éthologie de cette espèce à la Dominique. Nous avons bénéficié des autorisations de capture N° 93-145, 93-146, 93-149 (Michel Breuil); 93-147, 93-148, 93-150 (Benoit Thiébot, Mark Day). Nous remercions bien sincèrement toutes les personnes qui nous ont aidé dans la réalisation de cette étude et qui nous ont communiqué de précieux renseignements sur les iguanes.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

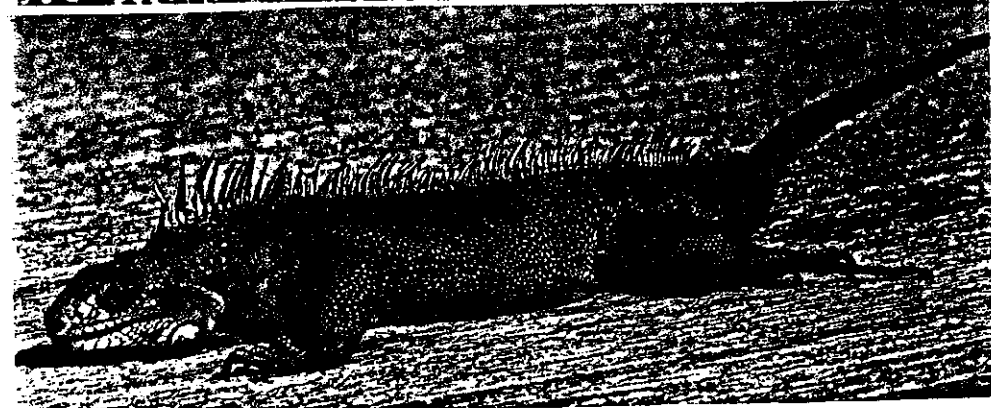
- BREUIL M. et SASTRE C. 1993. *Inventaire écologique de l'archipel des Saintes (Guadeloupe) : végétation et Vertébrés (sauf Oiseaux)*. Convention Parc national de la Guadeloupe- Muséum national d'Histoire naturelle. Lettre de commande N°92-670. Parc National de la Guadeloupe, Saint-Claude, 24 p + 2 p. h. t.
- CURRAT P. 1980. *Reptiles des Antilles*. C.D.D.P., Guadeloupe, 120 p.
- LAZELL J. D. 1973. The Lizard Genus *Iguana* in the Lesser Antilles. *Bull. Mus. Comp. Zool.*, **145** : 1-28.



Iguana delicatissima
Mâle (G), Femelle (D)



Iguana iguana mâles



Iguana delicatissima
(hybrides)



ANNEXE II

FICHE D'OBSERVATION POUR LES IGUANES DES PETITES ANTILLES

Reconnaissance entre l'Iguane vert (*Iguana iguana*) et l'Iguane Antillais (*Iguana delicatissima*)

	<i>Iguana iguana</i>	<i>Iguana delicatissima</i>
Couleur du corps	vert +/- foncé, gris	vert pomme, marron foncé
Dessins dorsaux	Lignes foncées verticales mouchetures	sans, mais passage du vert pomme au marron
Queue	Grise, verte mais toujours annelée de noir (sauf nouveau-né)	unie, de même couleur que le corps
Écailles	Grosse plaque subtympanique prolongée antérieurement par des petites écailles	Pas de grosse écaille, mais rangées d'écailles labiales isodiamétriques
Épines du fanon (même les petites)	7-22 (=)	4-10 (=)

Attention : les jeunes des deux espèces sont vert pomme et de ce fait la couleur du corps ne peut être un critère de différenciation, se reporter sur l'écaille subtympanique. Chez les jeunes *Iguana iguana* l'écaille subtympanique peut être très petite et de ce fait, elle ne différencie pas les deux espèces. Il peut exister des hybrides qui ont des caractères intermédiaires.

Espèce :

Lieu d'observation : Commune, altitude, repérage par rapport à la carte 100 000 ou 25 000

Date, heure d'observation :

Taille approximative de l'individu : queue entière ?

Animal trouvé mort : (non écrasé/ aplati, récent / au moins un jour, y-avait-il des oeufs ?)

peut-il s'agir d'un quimbois, pourquoi ?

Conservation de la tête en alcool à 70 °, photographie Oui/Non

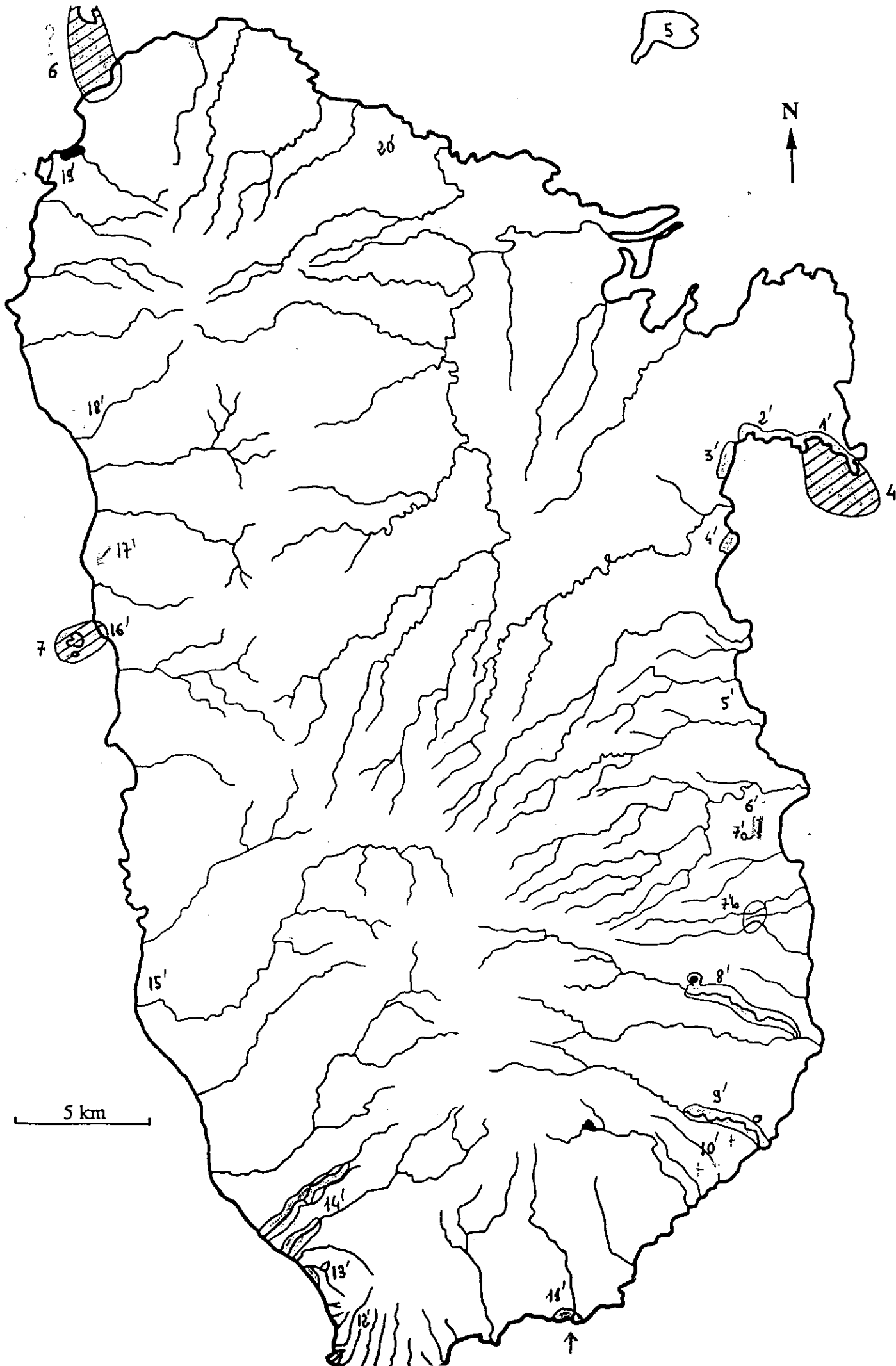
Animal vivant : Combien d'individus (approximativement) ?

Où se trouvait-il (nature du milieu : arbres, buissons, sol, route, à l'eau...?)

Que faisait-il (bain de soleil, déplacement, alimentation, accouplement, ponte, combat, ...) ?

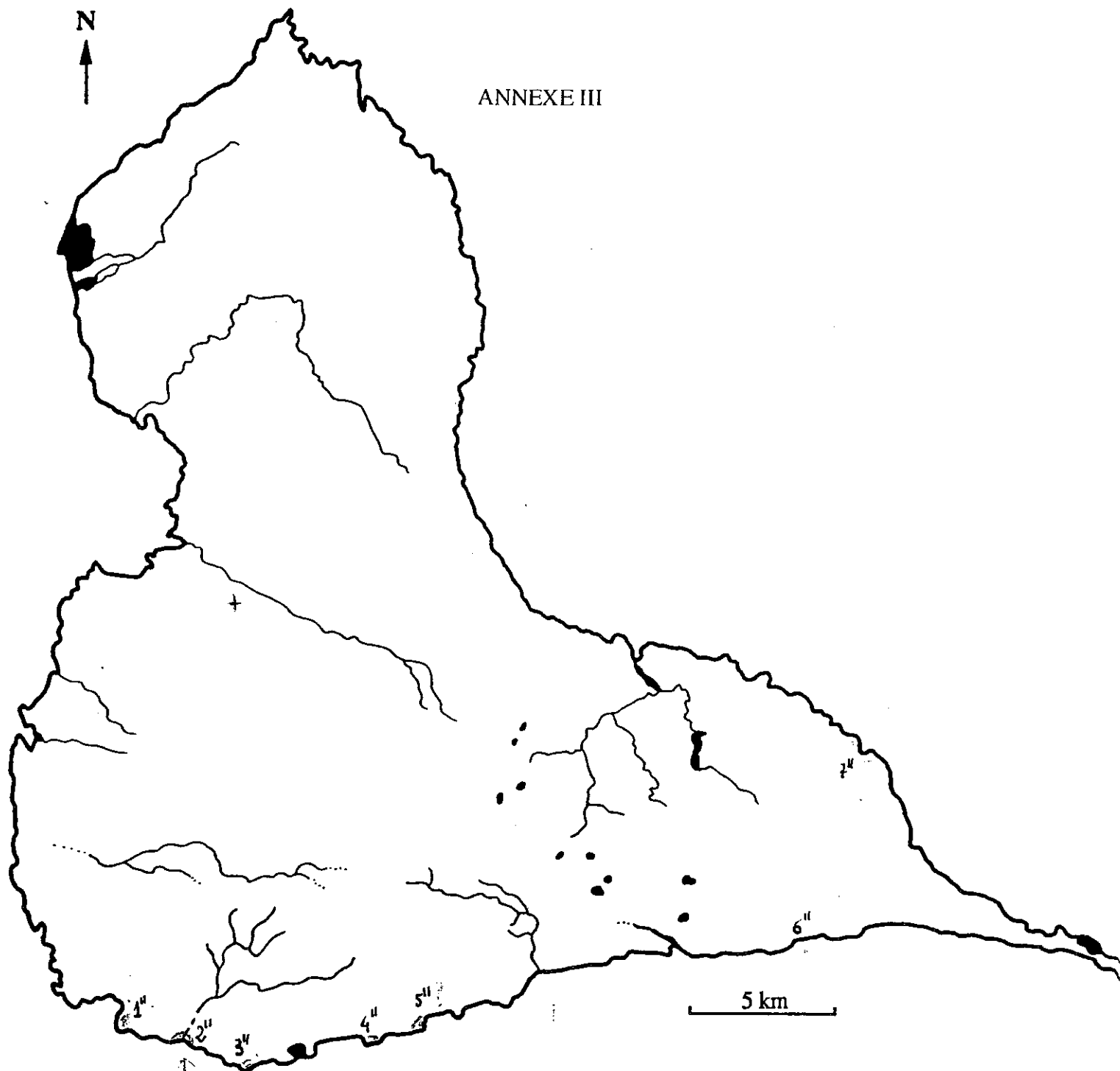
En voyez-vous régulièrement à cet endroit ?

Entourez les informations correspondant à votre observation, y compris pour le descriptif de l'animal complétez les autres rubriques, indiquez votre nom. Merci de votre précieuse aide. Toutes les informations sont intéressantes.

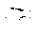
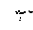
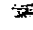
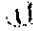
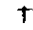
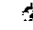




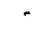




ANNEXE III



REPARTITION DES IGUANES DANS L'ARCHIPEL GUADELOUPEEN

-  Population d'*Iguana delicatissima*
-  *Iguana delicatissima* (individu écrasé hors population)
-  Population d'*Iguana iguana*
-  Population d'*Iguana iguana* fréquentant le littoral et des îlets
-  *Iguana iguana* (individu écrasé hors population)
-  Individu interprété comme hybride
-  *Iguana sp.* (individu écrasé hors population)
-  Introduction d'*Iguana delicatissima*
-  Introduction d'iguanes des Saintes
-  Présence d'iguanes non confirmée *Iguana delicatissima* (orange), *Iguana iguana* (vert)
-  2 Numéro faisant référence au texte : 2 îlets ; 2' localités sur la Basse-Terre ; 2'' localités sur la Grande-Terre